VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES AMELIOREES DE VALEUR

DU PREMIER DISTRICT,

1201 et 1203 rue Fréret et 2519 rue Erato.

Succession de Mme Catherine Kelly, veuve d'Anthony Mackey.

—No 87,097—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D".

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Executeur, Bureau 802 rue Perdido—Il sera vendu, JEUDI, 3 Décembre 1908, à midi à la

BOURSE D'ENCAN DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE, ENTRE LES RUES UNION ET GRAVIER.

EN vertu de et conformément à un ordre daté du et signé le 28 octobre 1908, par l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges servitudes et avantages qui s'y trouvent, y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet No 281, borné par les rues Fréret, Locust, Clio et Erato, lequel terrain est désigné par le No 3 sur un plan de B. F. Nicholls arpenteur, en date du 27 février 1852, et déposé en l'étude de T. Nicholls, ancien notaire, et forme le coin des rues Fréret et Clio, et mesure d'après ledit plan, vingt neuf pieds quatre pouces et trois lignes de façade à la rue Fréret et une profondeur de 126 pieds, 7 pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, et aussi une certaine langue de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, passage, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou en quelque sorte en faisant partie située dans les mêmes district et carré d'ilet que la propriété ci-dessus décrite, laquelle langue de terre est contiguë au terrain No 3 et ne comprend d'une partie du terrain No 2, figurant sur un plan dressé par A. G. Blanchard, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1862; laquelle langue de terre mesure trois pieds de façade rue Fréret, du côté touchant au terrain No 3, par une profondeur uniforme de soixante trois pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qu'avait achetée Mme Catherine Kelly, veuve d'Antoine Mackey, de l'association de Homestead du Peuple par un acte pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, le 27 août 1898, enregistré dans le C. O. B. 167, folio 712.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Locust, Fréret et Clio, lequel lot est désigné par le numéro 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. McJenes, ancien notaire en cette ville, le 29 décembre 1868, et d'après quel plan, ledit lot mesure vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de face sur la rue Erato sur une profondeur de soixante quatre pieds entre lignes parallèles, et forme une partie de la subdivision des lots désignés par les numéros 14 et 15 sur un plan de A. E. Phelps, voyer, en date du 5 février 1846, et déposé en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire, et aussi une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, laquelle portion de terre est prise de et forme l'extrême arrière partie du lot désigné par le numéro 13 sur un plan de A. E. Phelps, et mesure trente-deux pieds de large sur l'extrême arrière ligne la plus proche, et parallèle à la rue Fréret, trente-deux pieds sur la ligne du côté opposé courant parallèlement avec la rue Locust, et la séparant de la portion de face dudit lot original, et vingt six pieds sept pouces et deux lignes, courant parallèlement avec les rues Erato et Clio ledit lot No 13 dont la portion décrite est l'extrême arrière partie, mesurant dans le principe, d'après ledit plan de Phelps, voyer, trente-deux pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de 126 pieds, sept pouces et deux lignes. Etant la propriété acquise par feu Mme Catherine Kelly, veuve de Anthony Mackey, de la People's Homestead Association, par acte pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, le 16 septembre 1897, enregistré dans le C. O. B. 168, folio 72.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit sera représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et privilège sur la propriété avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer en sus de son enchère toutes les taxes quelles qu'elles soient pour l'année 1908, et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur pour solder la vente. Acte pardevant Ulysses Marinoni, Jr. notaire, aux frais des acquéreurs.

1 nov—1 8 15 22 29—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de Valeur dans le Septième District

SUCCESSION DE JANE TURNER.

No 87,149, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIV. E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Executeur, Bureau 802 rue Perdido—Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 3 Décembre 1908, à midi, à la

BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre signé et daté le 28 octobre 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 562 borné par les rues Washington (maintenant Fern), Bernadotte, Perkey et Quinzième, d'après un plan de W. H. Williams, voyer, daté du 28 et du 31 janvier 1869 déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, ledit lot est désigné par le numéro vingt-sept, et mesure d'après le plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 2 juillet 1893, enregistré en acte pardevant Fred. Deibel, notaire, le 17 juillet 1893, vingt cinq pieds trois et un demi pouces de face à la rue Bernadotte sur cent neuf pieds dix pouces et cinq et trois quarts de lignes en profondeur sur le côté du lot 26, et cent cinq pieds cinq pouces et sept trois quarts de lignes de profondeur sur le côté du lot 28, et à vingt-cinq pieds de largeur dans le fond.

Acquis par Jake Turner de H. C. Green, pardevant N. B. Trist, notaire, le 4 novembre 1898 C. O. B. 171 fol. 24

2° Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington (maintenant Fern), Bernadotte, Perkey et Quinzième, d'après un plan de W. H. Williams, voyer, daté le 28 et 31 janvier 1869, déposé en l'étude de J. D. Augustin, notaire. Ledit lot est désigné par le No vingt huit et mesure d'après le plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 2 juillet 1893 en l'étude de Fred Deibel, notaire, le 17 juillet 1893, vingt-cinq pieds trois et un demi pouces de face à la rue Bernadotte sur cent neuf pieds dix pouces et cinq et trois quarts de lignes en profondeur sur le côté du lot 26, et cent cinq pieds cinq pouces et sept trois quarts de lignes de profondeur sur le côté du lot 28, et à vingt-cinq pieds de largeur dans le fond.

Acquis par Jake Turner de H. C. Green, pardevant N. B. Trist, notaire, le 4 novembre 1898 C. O. B. 171 fol. 24

Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance s'il y en a, payable en un an, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantie par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John J. Darrieux, avocat.

1er nov—1 8 15 29—déc 3

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN! FOIN! FOIN!

5 Chargements de Foin Timothy 5

Pour le Compte de Celui que cela Concerne.

JEUDI, le 5 novembre 1908, à 11 heures a. m.

Au Hangar de Foin du T. & P. R. R., au pied de la rue Thalie.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu des ordres des ventes des actes 134 de 1890 et 167 de 1898 par ordre du Texas & Pacific Railroad Co. pour le compte de qui cela peut concerner, comme il lesera, les cinq chargements de Foin Timothy qui suivent

Char T. & P. 14997—ex. C. R. I. & P. 34340;
Char T. & P. 15207—ex. C. R. I. & P. 35082;
Char T. & P. 15361—ex. C. R. I. & P. 34975;
Char T. & P. 15298—ex. C. R. I. & P. 37410;
Les quatre chars ci-mentionnés consignés à ordre notifié Chas Young.
Char T. & P. 15984—ex L. & N. 1159; consigné à la Benedict Commission Co.
Conditions—Comptant sur les lieux. 25 oct—25—nov 1 4 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antonio Di Carlo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,122—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pealina Barrese, veuve de Antonio Di Carlo, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Guy M. Hanor, avocat.

28 oct—28—nov 2 6

Succession de Henry W Feldner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 87,140, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Augusta C. Leof, veuve de H. W. Feldner, tutrice naturelle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Theodore Jaeger, avocat.

28—nov 2 6

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS AUX CREANCIERS

H. L. Favret versus Avenue Drug Store.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,207—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par la Colonial Bank and Trust Company, recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat. 29 oct—nov 2 7

D. C. et H. H. Hudden versus Delta Warehouse Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,400—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par le receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Marrick et Lewis, Philip Gensler, Jr, Ralph J. Schwarz, avocats.

28 oct—28—nov 2 6

Dans l'affaire de la Liquidation A. Mery & Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 84,331 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette liquidation et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte présenté par Silvian Newburger et Solomon Wexler, liquidateurs de cette liquidation, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Bertrand I. Cahn, Titche & Rogers, avocats. 28 oct—28—nov 2 6

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriété dans le Troisième District.

COTTAGE DOUBLE,

1940-1942 rue des Français,

Au coin de la rue Johnson.

Aussi, deux bâtisses à l'arrière faisant face à la rue Johnson.

Dans l'affaire de John Lestelle et al vs Andrew Schneider et al.

No 80,078—Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division A

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union—MARDI, 1er décembre 1908, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformément à un jugement rendu le 19 octobre 1908 et signé le 22 octobre 1908, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A dans le carré d'ilet No 972 borné par les rues Français, Johnson, (ci-devant Célestine) Tonti, (ci-devant Union) et Prieur (ci-devant Joséphine) sur un plan et certificat d'arpentage signé par D. E. Seghere et fils, voyers, en date du 25 avril 1908, annexé à un acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 6 mai 1908, d'après lequel arpentage ledit terrain mesure 32 pieds, 7 pouces de façade rue des Français, sur une profondeur en façade rue Johnson de 81 pieds, 9 pouces, 4 lignes entre lignes parallèles. Il forme le coin des dites rues. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, 1940 1942 rue des Français contenant de chaque côté 2 chambres, hangar, cuisine et cour.

2° Un certain morceau de terre contigu au précédent, désigné à l'arrière par la lettre C sur le plan sus mentionné et mesurant d'après ce plan 40 pieds, 1 pouce, 1 ligne de façade rue Johnson, sur 83 pieds, 11 pouces, 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composant de deux bâtisses en bois ayant environ 4 chambres et des bâtisses de dépendances.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste en billets des acquéreurs, payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et privilège sur la propriété avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer en sus de son enchère toutes les taxes quelles qu'elles soient pour l'année 1908, et faisant un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et paiement le solde des actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire.

20 oct—30—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple de Valeur sur Deux Terrains,

1912 rue Feucher, entre les rues Bryades et Rempart.

A un jet de pierre de la Nouvelle Ecole Kruttschnitt

Cinq arpents de terre sur le L. & N. Railroad à la Station de Lee.

Succession de Mima Hill, veuve de Andrew W. Page.

No 87,375. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 1er décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. BRENNAN, Encanteur, bureau 739 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 23 octobre 1908, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise d'intérêt dans les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Feucher, Amelia, Dryades et Rempart, désignés comme lots trois et quatre, ilet désigné par le numéro municipal 469, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-huit (28') pieds de face à la rue Feucher sur cent (100') pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le tout d'après un devis annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 24 mai 1886. Acquis le 9 mai 1896, enregistré au Bureau des Transferts, livre 170, folio 475. Les améliorations comprennent un cottage simple, 1912 rue Feucher, contenant deux chambres et cuisine, retiré de la banquette, près de l'école Kruttschnitt et toutes lignes de chars.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé à la Station Lee, sur le L. & N. R. R., dans le Troisième District de cette ville, mesurant un arpent de face sur ledit L. & N. R. R. sur cinq arpents de profondeur et est borné en dessus par des terres appartenant à Isaac Davis et en dessous par des terres appartenant à ou appartenant autrefois à Lafayette Lewis, acquis le 17 juillet 1896, enregistré en le Bureau des transferts, livre 156, folio 552.

Conditions—Comptant. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 oct—nov 1 8 15 22 29—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Barnett & Lemley Ltd vs Peter J. Lamb, et al Veuve.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 36,536—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 727-731 rue St Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 10e jour de novembre 1908, à 11 heures 30 A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Cash Register, un lot de liqueurs assorties, épiceries etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. J. R. Sall, avocat pour le demandeur.

29 oct—29—nov 3 10

Philip G. Veith vs Mme Ada Harding.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 36,521—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 10me jour de novembre 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 piano et tabouret, 1 lot assorti de meubles, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Johnston Armstrong, avocat pour le demandeur. 29 oct—29—nov 3 10

Un cheval de course nommé George Vivian et une jument de course nommée Mafalda.

Léon Mirason vs George Hartley.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 36,231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Val. J. Stenz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 4me jour de novembre 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un cheval de course nommé George Vivian et une jument de course nommée Mafalda. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Edward M. Robbert, avocat pour le demandeur.

25 oct 25 30—nov 4

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE EMPLACEMENT

—POUR—

COMMERCE

1440 Rue Annonciation, coin Robin,

—ET—

Terrains de Choix pour Bâtir dans le Sixième District.

SUCCESSION DE SAMUEL ALSTON.

No 86,319—Cour Civile de District—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 5 novembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 24 septembre 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Six certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Celiosum, Perrier, Général Taylor et Panis, tous, lesquels lots sont désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un devis fait par W. Thornton, voyer de ville de l'ancienne ville de Jefferson daté le 12 mars 1858, annexé à la marge d'un acte de vente passé pardevant A. J. Armstrong, ancien notaire, le 11 novembre 1879, par lequel Elisabeth Alston a acheté les lots Nos 8, 9 et 10 dudit défunt Samuel Alston, et mesurant américaine, comme suit: Les lots 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 8 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Celiosé sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 9 est contigu au lot No 8 et mesure 31 pieds de face à la rue Celiosé sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, et le lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue Celiosé sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, toutes les mesures étant plus ou moins. Ledit lot No 7 forme le coin des rues Perrier et Gén. Taylor, et ledit lot No 8 forme le coin des rues Celiosé et Gén. Taylor.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robin, Annonciation, Chippewa et Enos, lequel lot formant l'encoignure des rues Robin et Annonciation, et mesurant 25 pieds de face à la rue Robin, sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes.

Les améliorations comprenant un cottage et résidence en bois à deux étages couvert en ardoises, et contenant magasin, buvette, chambre d'entrepôt, cuisine et 3 chambres à coucher et est connu comme 1440 rue Annonciation et 830 rue Robin. Ceci est un emplacement de commerce bien établi, les locataires ayant été au même endroit pendant des années, situé près des Presses à Coton. Une excellente occasion pour obtenir une épicerie et buvette, rapportant une allèche, un placement de premier ordre.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, lequel morceau ou portion de terre et le tout ci-dessus désigné par le No 10 sur un plan dressé par J. Commuzy, le 16 mars 1841, déposé en l'étude de Charles Bouchoux, ancien notaire en cette ville, moins cette portion vendue à Owen Roper, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 10 mai 1860 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 92 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un grand hangar, écurie, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit, représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et l'obligation par l'acquéreur d'assumer les taxes d'Etat de 1908 en plus du prix de la vente, et l'acquéreur devant faire dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 11 18 25—nov 1 5

Ramsey & O'Neal.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de deux lots de terre de valeur dans le Sixième District, bornés par la rue Audubon, la Place Audubon, les rues Jeannette, Birch et Green, dans l'affaire de Mme Rose Osmer, épouse de Tony Bertucci et als vs les mineurs Frances et Antoine Osmer, Numéro 87,011, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E. Par Kantzy & O'Neal, Cleore A. Ramsey, encanteur, bureau 840 rue Carondelet—MARDI, 1er décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre lu et rendu en pleine cour le 13 octobre 1908, et signé le 19 octobre 1908, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux lots de terre s'étendant et étant situés dans la paroisse de St-Tammany, Etat de la Louisiane, désignés par Nos Deux et Trois (2 et 3) faisant face à la rivière Tchefuncta et mesurant en superficie, ledit lot No 2 quarante-sept et 50-100 acres (47 50-100 acres), et ledit lot No 3 quarante-neuf 70-100 acres (49 70-100 acres), borné sur la grande par les terres de Nima Parent et sur la droite par le lot No 4, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances. Le tout d'après un plan dressé par Matthew Dicks, voyer de la dite paroisse St-Tammany le 7 mai 1870; moins la propriété décrite comme suit, vendue à Edmond Barnes commençant à un point cinquante deux pieds (52 0' 0") en descendant en dans une direction nord d'où la ligne du lot No Dix (10) joint les rives de la rivière Tchefuncta, de là dans une direction sud au long de ladite rivière audit point de la jonction dudit lot No 10 (10) sur la ligne de borne du nord, sept cent quatre-vingt-cinq pieds (785' 0' 00") à une ligne de borne ouest du lot quatre (4), de là dans une direction nord au long de ladite ligne de borne dudit lot quatre (4), cent cinquante pieds (150' 0' 0") de là dans une direction sud sur une ligne droite à un point du commencement. Le dite propriété étant comprise dans les lots Deux et Trois (2 et 3) d'après un jugement à conditions d'une mutité comptant et la balance en un an avec des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale portant 7 0/0 d'intérêt par an, 10 0/0 d'honoraire d'avocat en cas de procès; les taxes de 1908 devant être assumées par l'acquéreur, l'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, ladite propriété étant plus complètement décrite sur un plan et voyer fait par Howard Burns, député voyer de la paroisse St Tammany, daté le 1er octobre 1908 et enrégistrée en l'affaire ci-dessus.

AUG. RUADY, Encanteur,
Bureau, 239 rue Bourbon.
Voyez l'arpentage à la Bourse.
18 oct—18 25—nov 1 8 15 18

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple,

No 307 rue Cherokee près Macarty.

Succession de Fanny Bradfoot, veuve par le premier mariage de Joseph Pagaud, et épouse par le deuxième mariage de Manuel Fernandez.

No 87,169—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 12 novembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de, l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, daté le 8 octobre 1908, pour le compte de ladite succession il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., qui y appartiennent, situé dans le 7me District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 44, borné par les rues Cherokee (autrefois Clinton), Millandon, Commercial et Macarty, désigné comme lot No 9 et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Clinton (maintenant Cherokee) sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du cottage simple confortablement distribué, connu comme No 307 rue Cherokee. Le voisinage est de choix et s'améliore rapidement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

11 oct—11 18 25—nov 1 8 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4406 rue Tchoupitoulas (anciennement Levée), entre la rue Jena et l'avenue Napoléon.

Succession de George Washington Barbat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — Division C — No 84,037—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 octobre 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 novembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Faubourg Bouligny, en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, Water, Jena et l'avenue Napoléon, désigné par le numéro 10 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, daté du 10 décembre 1849, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, vingt cinq pieds une ligne sur la ligne du fond, cent onze pieds deux lignes sur la ligne à côté du lot 9, et cent dix pieds six pouces une ligne sur la ligne à côté du lot 11. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Conditions—Comptant l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

H. B. McMURRAY.
Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans.
John C. Wickliffe, avocat pour l'Adm'r.
4 oct—4 6 11 18 25—nov 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de ménage, d'effets mobiliers, etc.

Sur les lieux No 4516 rue Palmyre entre Olympe et St-Patrick,

LUNDI, 9 novembre 1908, à 2 heures P. M.

En vertu d'un ordre de vente daté du 2 octobre 1908, je vendrai à l'encan pour du comptant, la succ. Geo. W. Barbat No 84,037, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à l'endroit, à la date et à l'heure ci-dessus indiquée, un lot de meubles conformément à un inventaire.

H. B. McMURRAY.
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
John C. Wickliffe, avocat de l'Adm'r.
28 oct—28—nov 5 9

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, 3 DECEMBRE 1908.

Succession de B. Marquez et Als vs Mme F. L. Leaumont et Als.

No 87,036—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

2 terrains rue St Pierre, entre les rues Marais et N. Villeré. Bornés par la Promenade Carondelet.

6 terrains dans le carré borné par les rues Français, Champs Elysées, Loi et Espérance.

16 terrains dans le carré borné par les rues Français, Loi, Touro et Dorgenois.

640 12/100 acres de terre de valeur dans les paroisses Tangipahoa et St Tammany.

Seront vendus à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à Midi.

Jugement signé le 23 octobre 1908, en Cour ouverte, par l'Hon. John St Paul, juge. Je, Pierre Gallagher, encanteur, dûment possesseur d'une licence, vendrai la propriété ci-après décrite, JEUDI, 3 décembre 1908:

Deux certains terrains situés dans le Second District de cette ville, carré d'ilet No 55, maintenant No 164, borné par la rue St Pierre, la Promenade Carondelet, les rues Marais et Villeré, sur un plan de L. H. Pilié, en date du 25 mai 1849, et déposé en l'étude de Joseph Ouvillier ancien notaire en cette ville, lesquels terrains sont désignés par les Nos 4 et 5 et sont contigus l'un à l'autre, et mesurant en pieds américains, chacun, trente-deux pieds de façade rue St Pierre; trente-deux pieds deux pouces de façade sur la Promenade Carondelet, sur une profondeur de l'une à l'autre desdites rues, comme suit: le terrain No 4, cent cinq pieds, cinq pouces, cinq lignes sur la ligne de séparant du côté de la rue des Marais, du terrain No 3 sur ledit plan; et le terrain No 5, cent sept pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne de séparant du terrain No 4, et cent dix p